

## Résultats du 3<sup>e</sup> trimestre 2021 :

Les résultats du 3eme trimestre 2021 ont été présentés lors de ce CSEC. Le résultat net de l'entreprise fait état d'un **déficit de 247 millions d'euros**, portant le montant nette de notre dette à **4.3 milliards d'euros**. Alors que le 3eme trimestre est logiquement le plus bénéfique pour l'entreprise, la crise que nous vivons continue de peser lourdement sur nos finances...

## Point APLD :

Comme la loi le demande, la Direction a annoncé avoir demandé à la DREETS (inspection du Travail) la prolongation de l'activité partielle pour les 6 premiers mois de 2022. Elle a également validé le recours à un taux maximum de 50% durant la durée de l'accord.

Une réflexion est aussi en cours pour **prolonger l'activité partielle durant le premier semestre de 2023 ...**

## Indemnité Inflation et prime d'Intéressement :

L'indemnité inflation de 100€ annoncée par le Gouvernement sera versée aux salariés entre décembre 2021 et janvier 2022. Cette mesure concerne les salariés touchant moins de 2000 euros nets par mois. Une question reste en suspens : que se passe-t-il pour les salariés étant en activité partielle, quel salaire sera retenu ? La Direction attend une réponse du Gouvernement...

## Vente du gymnase d'Orly :

La décision de vente du gymnase d'Orly a été une nouvelle fois reportée.

## Orientations stratégiques :

*La session CSEC de novembre a été l'occasion d'une présentation des orientations stratégiques pour la Compagnie. Vous trouverez ci-dessous les principaux points débattus*

La propagation du virus reprend et avec son cortège de nouvelles restrictions de voyage... alors que la reprise du trafic européen ne devrait pas arriver avant 2024, voire 2027 pour les prévisions les plus pessimistes, les clients affaires tardent à revenir dans les avions. Malgré ce contexte très morose, la Qualité de service d'Air France est de plus en plus reconnue au niveau mondial.

**Concernant le cargo**, c'est toujours un secteur dynamique en pleine mutation. Il est toujours envisagé la conversion d'un Boeing 777-300 passager en tout cargo mais la décision finale n'est pas encore prise.

**Concernant la maintenance**, après déjà une forte baisse en 2020, les prévisions de croissance de marché sont encore revues à la baisse.

Suite à l'application du dernier avenant sur le télétravail négocié après la crise sanitaire 9500 salariés ont maintenant signé un avenant permettant ce mode de travail.

La crise du Covid a aussi accentué la **pression environnementale** et les attentes des diverses parties prenantes. Air France doit accélérer sa transition écologique.

Par rapport à nos concurrents que sont IAG et Lufthansa, Air France a abordé la crise d'une façon plus fragile puisque leurs **fonds propres** étaient largement positifs alors que nuls chez nous.

**Au niveau des effectifs**, Lufthansa et IAG en ont supprimé 23% tandis qu'Air France en a supprimé 13%.

Air France a décidé d'accélérer son plan de transformation. Les nouvelles initiatives devraient contribuer à hauteur de 1.6 milliards d'euros du résultat opérationnel d'ici 2023.

Cette transformation s'appuie sur la refonte de notre empreinte domestique et l'optimisation des 3 outils que sont Air France, HOP et Transavia mais aussi sur un renforcement de son partenariat avec la SNCF.

Mais les 9 milliards d'aides dont a bénéficié Air France (4 milliards de Prêts bancaires Garantis par l'État, 3 milliards de prêts directs de l'État, 1 milliard d'augmentation de capital et 1.2 milliards de report de cotisations) auront des conséquences qui se feront sentir pendant plusieurs années. Ces sommes ont aussi été consenties en échange d'une aide à résorber sous 6 ans, du transfert de 18 créneaux vers Vueling, de restrictions sur les acquisitions, etc.

Concernant notre dette, seule la reconstitution de nos capitaux propres permettra de résoudre nos difficultés financières. Il sera donc indispensable de regagner la confiance de nos investisseurs.

Pour cela, la Direction estime que notre programme de transformation est le meilleur des atouts pour gagner la confiance de nos investisseurs. Le fait de devenir rentable est un défi immédiat.

Afin de faire face à la crise, la direction décide d'amplifier notre transformation en évoquant plusieurs sujets entre autres :

- Adaptation à la baisse du réseau navette à la hauteur de 13%
- Des actions commerciales
- Optimisation de l'utilisation de nos moyens et simplification de nos processus

**La crise persiste et les nouvelles complications sanitaires sont clairement inquiétantes pour l'avenir...**

**L'entreprise aurait besoin de plusieurs milliards de recapitalisation (6 dans l'idéal) pour survivre. Mais qui actuellement est capable d'investir dans notre entreprise ? Comment va réagir notre actionnaire principal, l'État, si notre situation se fragilise encore ?**

**L'UNSA AÉRIEN reste vigilant, les semaines prochaines resteront décisives pour notre avenir à tous.**

**Au vu des sujets vastes et complexes, 2 jours n'ont pas suffi pour épurer l'ordre du jour, une troisième journée du CSEC est prévu le 01 décembre pour étudier un autre sujet majeur : la prochaine GPEC (Gestion prévisionnelle des emplois et des compétences).**

**Vos élus et représentants UNSa Aérien Air France**

